

02.04.2012

Réseaux de soins intégrés : tournés vers l'avenir et ouverts à la concurrence

Le projet, qui sera soumis au peuple le 17 juin prochain, poursuit deux objectifs : premièrement, encourager légalement les modèles de soins intégrés, qui ont fait leurs preuves, et, deuxièmement, doter la compensation des risques entre les assureurs maladie de bases plus équitables. Plus connu sous la terminologie "managed care", le projet encourage les assurés à adhérer à des réseaux, sans les y contraindre toutefois. On attend de ce modèle une amélioration de la qualité des soins et, par conséquence, des économies dans les coûts de la santé.